



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2971 — Jeudi 8 Novembre 2007

— 12^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE - TL 2007/1 -

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Tunisie Leasing, réunie le 08 juin 2006, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, pour un montant total de 30 millions de dinars et a donné pouvoir au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 04 mai 2007 a décidé d'émettre une première tranche d'un montant de **15 millions de dinars** objet de la présente opération, aux conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «TL 2007-1»

Montant : 15 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Les obligations seront émises au pair soit 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront sous la forme nominative.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents aux choix du souscripteur :

- **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

- **Taux annuel brut de 6,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% pour le présent emprunt.

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING (SUITE)

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 septembre 2007, qui est égale à 5,2517%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,2517%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt:

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27 décembre 2007**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **27 décembre 2007**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

Amortissement : Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **27 décembre 2012**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **27 décembre** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **27 décembre 2008**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **12 novembre 2007** au siège de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **27 décembre 2007**, les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non-placement intégral de l'émission au **27 décembre 2007**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **12 novembre 2007** auprès de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis.

Etablissement chargé du service financier de l'emprunt : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations «TL 2007-1», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation: La présente émission a reçu la note BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 26/07/2007.

Cotation en bourse : La société Tunisie Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «TL 2007-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La société Tunisie Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «TL 2007-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **07-577** en date du **24 octobre 2007** et du document de référence de Tunisie Leasing enregistré auprès du CMF sous le n° **07-003** en date du **24 octobre 2007**, sont mis, à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, 1082 Mahrajène, Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis, les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 NOVEMBRE 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	5,323%		
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,326%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,345%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,364%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008		5,397%	
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008		5,425%	
TN0008000226	BTCT 52 semaines 27/05/2008		5,458%	
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,469%	1 006,649
TN0008002230	BTCT 52 semaines 24/06/2008		5,477%	
TN0008002248	BTCT 52 semaines 29/07/2008		5,501%	
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,530%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008	5,549%		
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,628%	1 010,365
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,832%	1 019,589
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"	6,192%		992,174
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		6,411%	984,652
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,481%	1 051,335
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,513%	1 090,626
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,595%	1 022,024
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,827%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,891%		989,349
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,169%		975,098

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,

Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 06/11/2007	LIQUIDATIVE du 08/11/2007	DEPUIS LE 31/12/2006 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	120,391	120,414	3,718	3,19%
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	103,013	103,034	3,278	3,17%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	101,936	101,955	3,074	2,98%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	104,153	104,175	3,435	3,28%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	16/04/2007	103,917	103,942	3,972	3,79%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	18/04/2007	104,166	104,179	4,083	3,89%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	21/05/2007	102,554	102,577	3,646	3,54%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	14/05/2007	102,619	102,642	3,563	3,45%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	12/04/2007	105,353	105,375	3,498	3,30%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	22/05/2007	104,251	104,275	3,747	3,57%
SANADETT SICAV	AFC	21/05/2007	107,390	107,414	3,806	3,52%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	14/05/2007	103,634	103,646	3,719	3,55%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	103,201	103,225	3,744	3,60%
MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2007	105,496	105,520	4,175	3,94%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	103,854	103,878	3,753	3,60%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	18/04/2007	105,204	105,227	3,669	3,47%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	29/05/2007	105,499	105,519	3,747	3,53%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	25/05/2007	103,481	103,501	3,455	3,32%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	104,543	104,566	3,650	3,50%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	-	106,998	107,010	2,622	2,51%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	-	103,473	103,498	2,351	2,32%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,095	1,095	0,036	3,40%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,323	10,325	0,325	3,25%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,342	10,345	0,345	3,45%
SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	39,653	39,657	1,268	3,30%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	28,742	28,748	1,066	3,85%
SICAV BNA	BNA Capitaux	16/04/2007	73,510	73,564	0,140	0,19%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2007	83,365	83,577	5,954	7,50%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2007	859,783	861,665	61,706	7,53%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	18/05/2007	64,527	64,522	0,436	0,66%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	102,124	102,136	4,046	3,93%
ARABIA SICAV	AFC	21/05/2007	55,786	55,795	0,239	0,42%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	14/05/2007	46,014	46,041	1,480	3,23%
SICAV AVENIR	STB Manager	24/05/2007	48,570	48,505	0,962	1,96%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	92,980	92,987	2,975	3,22%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	88,072	88,104	7,064	8,51%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	12,645	12,656	0,877	7,20%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	66,982	67,021	5,768	9,25%
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	166,084	166,207	19,434	12,97%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	113,040	113,040	4,414	3,92%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Managem	28/05/2007	1 207,708	1 209,168	87,788	7,73%
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 447,272	1 447,891	146,518	11,26%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 132,583	133,809	4,766	3,65%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 129,444	129,998	12,445	10,46%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	21/05/2007	** 117,983	118,418	7,490	6,58%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,366	1,374	0,119	9,48%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,271	1,277	0,091	7,67%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 9 107,661	8 982,532	-1 023,050	-10,05%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,510	10,508	0,508	5,08%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,594	10,590	0,590	5,90%
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,794	10,788	0,788	7,88%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,468	10,461	0,461	4,61%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 98,449	98,722	-1,278	-1,28%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 98,986	99,410	-0,590	-0,59%
FCP BNAC CONFiance	BNA Capitaux	-	** 99,417	99,704	-0,296	-0,30%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	10,461	10,501	0,582	5,87%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 012,905	1 013,591	13,393	1,34%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation
des dividendes distribués

** V.L. Calculée hebdomadairement

*** Plus ou moins value ajustée en fonction

**** Plus ou moins value depuis l'ouverture au public

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant

du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar

Etranger : Frais d'expédition en sus

Tirage : 550 exemplaires

La Présidente du CMF :

Mme Zeineb Guellouz

IMPRIMERIE

du

CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS